



SOYEZ TRANQUILLE CET ÉTÉ

PENSEZ AUX INSCRIPTIONS CONCERNANT LE PÉRISCOLAIRE ET LA RESTAURATION SCOLAIRE POUR LA RENTRÉE 2025-2026

> INSCRIPTIONS À COMPTER DU **LUNDI 2 JUIN 2025**



Les délais de traitement administratif
des dossiers complets seront de **21 jours**.

QUI EST CONCERNÉ ?

Les parents des enfants scolarisés à Hagondange, de la maternelle au CM2 et qui désirent une prise en charge le matin/soir et/ou durant la restauration scolaire (sous conditions).

COMMENT PROCÉDER ?

Pour les familles **disposant déjà du PORTAIL CIVIL NET ENFANCE** (périscolaire 2024/2025), il suffira de télécharger le dossier d'inscription, de le remplir et de le renvoyer complet avec toutes les pièces demandées **OBLIGATOIREMENT VIA VOTRE ESPACE PERSONNEL sur le portail**

Pour les familles **ne disposant pas du PORTAIL CIVIL NET ENFANCE**, merci de contacter le pôle éducation au 03 87 71 50 10 pour prendre rendez-vous.

Retrouvez toutes les informations sur
www.hagondange.fr

PÔLE ÉDUCATION

Mairie de Hagondange
Du lundi au vendredi
De 9h à 12h et de 14h à 17h

03 87 71 50 10
pole.education@ville-hagondange.fr




HAGONDANGE